

PROJET PEDAGOGIQUE

DESCRIPTION DU COMITE

Le comité montagne et escalade du Rhône et de la métropole de Lyon est une association loi 1901. Le comité est le support au développement des sports et des clubs de montagne et d'escalade.

La mise en place de séjours sportifs répond à deux missions importantes du comité ¹:

- ⑩ 1) Promouvoir les activités de montagne et d'escalade
- ⑩ 3) Organiser des rassemblements loisirs

Les séjours sportifs proposés aux membres des équipes jeunes escalade et alpinisme répondent à deux missions supplémentaires :

- ⑩ 4) Développer les pratiques compétitives,
- ⑩ 6) Réunir les équipes départementales et métropolitaines

LE SEJOUR

Le CT69 FFME propose un stage escalade en falaise pour les licenciés des clubs du département du Rhône et de la Métropole de Lyon. L'idée étant de progresser en falaise pour des grimpeurs de niveau passeport jaune à orange (grimpe en tête obligatoire).

L'équipe d'animation est constituée :

- ⑩ D'un moniteur, Diplômé d'État escalade, Malik Arthur Dardari,
- ⑩ D'un moniteur, Diplômé d'État escalade, Alexis Sainte-Croix.
- ⑩ D'une moniteur, Diplôme d'une Licence STAPS Spé. entraînement escalade, Léa Cavagna Martin

BUT DES SEJOURS

Les séjours sportifs découvertes :

Proposer des vacances, sources de partage et de découverte, dans le respect de l'environnement.

Les séjours sportifs équipe jeune alpinisme/escalade :

Permettre à chaque jeune de progresser dans sa discipline, en partageant avec le groupe dans le respect de l'environnement.

OBJECTIFS

Objectif	Méthode	Moyen
Accompagner l'enfant vers l'autonomie et la responsabilité, en favorisant les choix, en le rendant acteur de son séjour.	Faire participer chaque membre aux décisions communes	<ul style="list-style-type: none"> ⑩ Laisser place aux propositions (cahier du stage ou boîte à blabla) ⑩ Organiser les propositions et les tâches avec les jeunes ⑩ Nommer les responsables
	Laisser à chacun la possibilité de s'exprimer	<ul style="list-style-type: none"> ⑩ Cahier du stage et boîte à Blabla ⑩ Agora ⑩ Disponibilité d'un animateur pendant les temps libres
Faire vivre aux enfants des moments de loisir et de coopération	Laisser libres les échanges autour de la religion, de la culture, en veillant à ce qu'ils restent dans le cadre de la loi sur la liberté d'expression.	<ul style="list-style-type: none"> ⑩ Disponibilité d'un animateur pendant les temps libres ⑩ Veiller à respecter les régimes alimentaires ou culturels.
	Proposer des tâches collectives	<ul style="list-style-type: none"> ⑩ Organiser les propositions et les tâches avec les enfants ⑩ Proposer des activités avec but de jeu commun
	Favoriser les moments de jeux	<ul style="list-style-type: none"> ⑩ En activité ⑩ En temps libre
Faire vivre aux enfants des moments de dépassements de soi	Apprendre à se dépasser au sein du groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les prises de décisions et prises d'initiatives des enfants
	Favoriser les activités permettant la rencontre de chaque membre	<ul style="list-style-type: none"> ⑩ Varier les groupes, les cordées
	Apprendre à se dépasser dans les activités	<ul style="list-style-type: none"> ⑩ Pratique de l'escalade encadrée
Sensibiliser l'enfant au cadre qui l'entoure et à l'écologie	Limitier les nuisances en réduisant les déchets, les déplacements carbonés et en favorisant les circuits courts	<ul style="list-style-type: none"> ⑩ Favoriser les déplacements à pied, en vélo, ou en transports en commun ⑩ Courses au marché, en vrac, sans emballages... ⑩ Poubelles adaptées/ consignes de tri
	Explorer son environnement	<ul style="list-style-type: none"> ⑩ Activités de pleine nature ⑩ Discussions/débats autour de l'écologie
Proposer un accueil de qualité et sécurisant	Sécurité affective : Veiller à l'intégration et à l'épanouissement de tous	<ul style="list-style-type: none"> ⑩ Provoquer des discussions individuelles avec chaque enfant • Valoriser chaque enfant au sein du séjour • Mettre à disposition des coins calmes, et le cas échéant une tente d'isolement. ⑩ Temps libre pour l'hygiène. ⑩ Lever et coucher échelonnés. ⑩ Certains repas sont proposés en autonomie (petit déjeuner, barbecue...)
	Sécurité physique : adapter les moyens à la situation	<ul style="list-style-type: none"> ⑩ Covid : Respect des protocoles sanitaires ACM et FFME, Gel à disposition, lavage de main régulier ⑩ Gestion d'équipe pédagogique : veille à l'état de forme, roulement des tâches, bilan en journée...

VIE QUOTIDIENNE

Lever et coucher

Ils seront échelonnés, un code sera établi pour que les enfants sachent s'ils peuvent sortir ou non de leur tente.

Préparation des repas

Un animateur est présent en soutien, les tâches et ustensiles sont adaptés aux enfants.

Repas

Petit déjeuner en autonomie. Les déjeuners et dîners se passent en commun.

Vaisselle, nettoyage, rangement

En fonction du planning établi par le groupe.

Courses

Faites par petit groupe accompagné d'un animateur.

Hygiène

Lavage de dents deux fois par jour, ou plus à la demande de l'enfant. Douche quotidienne sur les temps libres du soir.

Téléphone portable et autres objets numériques

Ils seront utilisables sur les temps « téléphones ». Ces temps seront discutés en groupe au début du séjour.

Alimentation

Nous inciterons tous les enfants à manger les différents aliments prévus et cuisinés aux différents repas.

Tabac, alcool

Respect de la loi Evin : pas de consommation sur le lieu du camp. Pas de consommation de tabac pour les moins de 16 ans. Pas de consommation d'alcool pour les mineurs.

Temps libre

Les temps libres permettront également d'instaurer des agoras afin d'avoir un retour des enfants sur le séjour, prendre en compte leurs envies. Les enfants doivent être acteurs de leur séjour, il est donc essentiel que ces temps d'agora soient mis en place (2 par semaine environ).

L'équipe pédagogique déterminera les modalités des temps libres avec les jeunes dès le 1^{er} jour.

Veillée

Il s'agit de proposer une animation de soirée ayant pour but de passer un moment convivial ensemble, jouer, veillée musicale. La veillée, comme toutes les animations, ne doit pas être une obligation pour les enfants.

Infirmierie

Un(e) assistant(e) sanitaire diplômé(e) donnera les traitements (sur prescription médicale), s'occupera des petits bobos et d'emmener les enfants chez le médecin si besoin. Il ou elle s'occupera des trousseaux de secours et de gérer le cahier d'infirmierie.

JOURNEE TYPE

Horaire	Temps
• 7h30 – 9h00 (voire plus):	Lever, petit déjeuner, toilette
• 9h30	Départ pour les activités
• 12h00 - 12h30	Temps libre
12h30	Repas
• 13h30 – 14h00 :	Temps calme
• 14h	Activité après midi
• 16h30 :	Goûter
• 17h00/19h00 (max) :	Douches/Temps libre/préparation
• 19h15 :	Repas
• 20h15 :	Veillée
• 21h30	Coucher/ chuchotage dans les tentes
21h45	Extinction des feux